

Procès – Verbal du Conseil d'Administration du 16.04.2016 de 9H30 à 13h00

Lieu : Hôtel Ibis Dijon Gare, 15A Avenue Albert 1^{er}, 21000 Dijon.

Réponses : 16 ; **Présents prévus** : 8 ; **Repas prévus** : 7 ;

Absents avec pouvoir : 4 ; **Absents sans pouvoir** : 4

Membres présents : Denise PAUL Trésorière, Christian CARTERET Président, Jean-François DONADONI Vice Président, Eric NOTZ Secrétaire Général, Yves THIEBAUT Trésorier adjoint, Eric MENEGAIN, Georges ZENUCH, Lilian CASADEI.

Membres absents excusés : Bouyou Nicole (Pouvoir Y. Thiebaut) ; Cieslar Daniel ; Col Florence Secrétaire Général adjointe (Pouvoir E. Notz) ; Couturier Géraldine ; Durant Barbara ; Heidet Laurent (Pouvoir JF Donadoni) ; Jondet Eric Marc (Pouvoir E. Notz) ; Kus Dominique (Pouvoir Ch. Carteret) ; Loiselet Gislaïne ; Paul François (Pouvoir D. Paul).

Invités : Stéphane BAUW Directeur Régional AG2R LA MONDIALE et Florian SIMON Conseiller Clientèle AG2R LA MONDIALE. Michel Poutrain excusé.

Rédacteurs : Eric NOTZ Secrétaire Général.

Ordre du jour :

1. Accueil du Président avec le bureau BFC de la SNCEA
2. Intervention d'une complémentaire santé
3. Travail du nouveau bureau et définition d'une feuille de route pour le développement syndical et l'interfaçage fédéral et local.
4. Communication : Infos confédérales et fédérales : qui reçoit quoi et qui transmet quoi à qui ? Mise à jour et infos de la fédé BFC sur le site de la fédé Agro.
5. Point confédéral.
6. Point fédéral.
7. Questions diverses: Mise à jour des listing d'adresse mail des adhérents : qui gère et comment mettre à jour? Accès au logiciel "Convergence".

1. Accueil du Président avec le bureau BFC de la SNCEA :

Christian CARTERET Président ouvre la séance en remerciant les membres présents. Il invite les représentants d'AG2R à effectuer leur présentation.

2. Intervention AG2R :

Présentation des réformes AGIRC-ARCCO et point mutuels et Discussions (voir diaporama joint).

3. Définition d'une feuille de route pour le développement syndical et l'interfaçage fédéral et local :

Ch. CARTERET informe les membres qu'un seul syndicat de l'Agro refuse de communiquer ses adhérents. C'est la SNEC de Carrefour. Il précise qu'il a demandé le fichier des adhérents et des représentants des syndicats de l'Agro à Nathalie MACHY secrétaire de la fédération. Pas de réponse à ce jour.

JF. DONADONI précise qu'il transmet ce jour le fichier des adhésions mis à jour car il accède à convergence.

Ch. CARTERET propose de fixer la règle suivante pour les convocations au CA des représentants des syndicats de l'Agro à la fédération régionale BFC. Après 3 absences au CA des membres représentants des syndicats de l'Agro, un courrier sera transmis au syndicat pour demander la désignation d'un autre représentant. Le groupe donne son accord pour cette règle de fonctionnement.

Il est précisé qu'il faudra effectuer les convocations au CA au moins 3 semaines avant la réunion et à l'ensemble des adhérents CFE-CGC de l'Agro.

La réunion effectuée le 10 mars dernier à Paris après convocation de la fédération Agro pour discuter du développement syndical a défini la règle suivante. **Un bilan mensuel des protocoles d'accord préélectoral (PAP) effectués sur chaque région devra être transmis à la fédération au référent développement syndical. Florence COL pour la Bourgogne et Laurent HEIDET pour la Franche-Comté se chargent de collecter les données auprès des UD et de les transmettre chaque mois avec copie au secrétaire général de la fédération BFC.** L'objectif est de recenser les PAP effectués dans la branche de l'Agroalimentaire dans notre région de BFC. Un bilan annuel régional de l'Agro pourra être réalisé.

L'accès au fichier MARS permettant de définir un ciblage des entreprises à prospecter pour effectuer les PAP devra être envisagé. JF DONADONI informera les membres lorsque l'accès au fichier sera opérationnel.

En ce qui concerne le fonctionnement, lorsqu'une demande de PAP est effectuée, ce sont les unions locales qui doivent être mobilisées et les membres de la fédération Agro BFC en cas de carence. Mais par principe et pour des soucis d'économie, ce sera les représentants locaux protocoleurs qui se chargent de faire les PAP. Un système de traçabilité du travail des protocoleurs doit être effectué pour éviter les abus en terme de remboursement des frais.

JF DONADONI précise que la procédure classique de justification des frais doit s'accompagner de la convocation, d'une feuille de présence tamponnée par l'entreprise et des PV et PAP signés avec les copies des CERFA.

Denise PAUL précise l'importance d'être présent aux CA des UD et des UR pour bien représenter la branche Agro.

4. Communication : qui reçoit quoi et qui transmet quoi à qui ?

Sur la question posée. E. Notz précise qu'il ne reçoit pas les informations fédérales et confédérales que Michel transmettaient par mail à tous les membres. Les membres précisent qu'ils peuvent les recevoir par plusieurs canaux (syndicats, UL, UD, UR). Ch. CARTERET propose de voir avec Michel POUTRAIN sur ce sujet.

5. Point confédéral:

JF. DONADONI informe les membres présents que Carole COUVERT ne se représentera pas comme Présidente. Deux listes sont en instruction. Le secteur de la Banque avec Alain GIFFARD (sec national en charge de l'économie et de l'industrie) et le secteur de la Chimie avec François HOMMERIL (sec national en charge de la formation tout au long de la vie). Une réunion aura lieu le 18 avril pour tenter de fusionner les 2 listes. JF DONADONI précise qu'il se représente comme contrôleur financier à la confédération.

6. Point fédéral:

Ch. CARTERET précise que la réunion fédérale Agro prévue en juin est reportée à septembre car le prix des hôtels parisiens a trop fortement augmenté dans le contexte de l'EURO footballistique.

7. Questions diverses:

Sur la mise à jour de la liste de diffusion des membres du CA, JF DONADONI transmet la liste mise à jour à E. NOTZ car il accède au logiciel convergence.

Les comptes rendus des réunions de CA devront être mis sur le site de l'Agro, pas les Comptes rendus des bureaux. Un courriel sera transmis à Nathalie MACHY pour l'informer que l'administrateur du site de la fédération BFC sera E. NOTZ (info nom, prénom, mail).

D. PAUL signale qu'il reste la somme de **1363.53€ sur le compte au 16/04/2016**. Un versement de 500€ a été fait par la fédération Agro. Elle rappelle les difficultés pour obtenir la signature du compte et l'accès bancaire pour le suivi. Un nouveau carnet de chèque a aussi été transmis. Elle précise qu'elle effectue le contrôle des frais kilométrique sur la base du guide Michelin. Elle rappelle que les justificatifs originaux sont nécessaire et il faut donc soit les lui les donner en main propre à la fin de la réunion, soit les lui les transmettre par la poste. Adresse à préciser.

D. PAUL demande aussi s'il existe une fiche de frais modèle fixant les barèmes de remboursement des frais de déplacement.

JF DONADONI répond que la fédération Agro dispose d'une fiche officielle de déclaration des frais de déplacement qu'il lui transmettra par mail.

6. Date et lieu prochaine réunion:

Ch. CARTERET clôture la réunion et rappelle la date de la prochaine réunion du bureau : **samedi 11 juin à Dijon**. La séance est levée à 12h45.

Eric Notz
Le Secrétaire Général
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Christian Carteret
Le Président
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Eric NOTZ

Christian CARTERET